

P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme

Commune d'ALIX

Annexe au rapport de présentation

Eléments remarquables du patrimoine

Vu pour être annexé
à la délibération d'approbation du PLU
en date du 22 janvier 2018.

Le Maire,
Pascal LEBRUN



Éléments remarquables du patrimoine bâti d'ALIX :



Château de Marzé



Eglise saint Denis



Hôpital , ancien séminaire et ancien chapitre de nobles dames



Lavoir et son impluvium

Les maisons de Chanoinesses







Autres éléments remarquables :

Les Croix







L'ancien puits et sa roue



La Vierge Noire de la fontaine de la salle rurale



Le portail de l'ancien Séminaire



Le portail du Clos des Liesses